

ANNUAIRE
DE L'EHESS

Annuaire de l'EHESS

Comptes rendus des cours et conférences

2003

Annuaire 2001-2002

Anthropologie de la transmission orale en Europe

Nicole Belmont



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15811>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 520-523

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Nicole Belmont, « Anthropologie de la transmission orale en Europe », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2003, mis en ligne le 15 février 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15811>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Anthropologie de la transmission orale en Europe

Nicole Belmont

Nicole Belmont, *directrice d'études*

Mutisme et comportements de discrétion chez les héroïnes des contes de tradition orale

- 1 APRÈS avoir étudié les héroïnes acceptant de rester muettes pour délivrer leurs frères et celles qui, persécutées, taisent leur innocence, laissant au destin le soin de les justifier, on a abordé cette année les jeunes filles qui refusent délibérément la communication parce qu'elles rejettent le mariage. Le mutisme prend la forme du refus de rire dans un ensemble de contes-types merveilleux (T 559, « Le bousier » et T 571, « Tous collés ensemble »), souvent mêlés l'un à l'autre, et comportant également tous deux un épisode scatologique. À ces deux récits, a été joint un troisième, un conte-nouvelle (T 851, « Les marques de naissance de la princesse »), suivant la démarche de Vladimir Propp qui le joint au conte de « Nesmejana », reconstruisant ainsi le mythe de Déméter dans l'épisode connu de sa rencontre avec Baubo. Ces princesses qui ne veulent pas rire refusent de s'ouvrir et d'accueillir le mari qui fera d'elles des femmes.
- 2 On a alors pu constituer un ensemble de récits qui concernent l'enjeu matrimonial des jeunes filles et des jeunes gens, en l'exprimant sous le rapport de la communication entre eux, ou, plus exactement, de la difficulté de communication, puisque la princesse, le plus souvent, tente de pervertir l'échange langagier. C. Lévi-Strauss a montré l'homologie qui existe entre l'échange des femmes dans le mariage et l'échange des mots dans la conversation : « À condition qu'on les pratique avec l'intention franche de communiquer ; c'est-à-dire sans ruse, ni perversité et sans arrière-pensée. ». Les princesses – ou parfois les princes – de ces récits tentent d'interdire à leurs futurs conjoints les réponses qu'elles exigent d'eux, alors qu'elles prétendent avoir toujours une réponse à leurs questions.

- 3 On a pu esquisser une sorte de tableau destiné à comparer divers cas de figure, en constatant combien cette littérature de transmission orale était capable d'explorer tous les possibles d'une donnée.
- 4 Le conte-type 851 (« La princesse aux énigmes ») raconte l'histoire d'une princesse qui n'épousera que l'homme capable de lui présenter une énigme qu'elle ne saura résoudre. Les prétendants qui ne peuvent lui soumettre une question à laquelle elle n'aurait pas de réponse sont mis à mort. On est dans le cas d'une communication déloyale, voire « perversie », puisqu'elle interdit l'échange. Si la princesse a la réponse à ce que l'on peut considérer comme une question, elle fait couper la tête à l'homme qui la lui a posée. Et si elle n'a pas la réponse, elle se trouve dans l'obligation morale de l'épouser, ce à quoi elle se refuse. L'énigme du héros est faite des événements de son itinéraire, de la maison de sa mère au château de la princesse, c'est-à-dire des liens consanguins qu'il faut rompre – ce que n'accepte pas la mère qui préfère la mort de son fils à son mariage – aux liens d'alliance à nouer en dépit des réticences de la princesse. En outre la « devinette » cumule les morts enchaînées, la « non encore vie », l'en-deça et l'au-delà de la vie donc, la nourriture, empoisonnée ou à cuire, avec des paroles, c'est-à-dire avec de l'écrit. Et pour finir, la sexualité, puisque la princesse tente d'arracher le « mot de l'énigme » au garçon en couchant avec lui, pour éviter le mariage.
- 5 Dans « Le héros attrape la princesse à ses propres paroles » (T 853), la princesse ne se mariera qu'avec un homme qui saura répliquer à ses paroles, au nombre de trois. Ces paroles sont énigmatiques pour les prétendants qui n'ont pas de réponse : ils restent littéralement *interdits*. Comme dans le conte précédent, c'est le plus jeune des frères qui réussit à lui répondre à l'aide d'objets triviaux ramassés durant le trajet qui va également de la maison de sa mère au château de la princesse et qui se révèle également initiatique. Dès lors il est capable de comprendre que les propos de la princesse sont d'ordre sexuel, il peut y répondre.
- 6 Le conte du « Pot de basilic » (T 879) propose une autre modalité de communication perversie. Un prince pose à une jeune fille des questions auxquelles il n'y a pas de réponse possible. L'échange est impossible, puisqu'à une question ne succède pas de réponse, mais une autre question. Le jeu s'exaspère entre les jeunes gens, jusqu'à ce que le prince décide d'épouser la jeune fille dans le seul but de la mettre à mort le soir des noces. Elle se méfie et met dans le lit un mannequin rempli de miel, une « statue » faite par un pâtissier dans cette version corse.
- 7 Ces princesses, ces princes, qui veulent interdire de parole leur prétendant(e) témoignent ainsi de leur refus du mariage. Ils refusent en effet la communication. L'opposition proposée par C. Lévi-Strauss entre mythes œdipiens (communication excessive et trop rapide) et mythes percevaliens (communication interrompue) semble ici pertinente.
- 8 Dans ces tentatives pour interdire au partenaire (masculin ou féminin) de répondre à une question, la mort est présente, soit dans le contenu de l'énigme qui énumère des morts en cascade, initiée par la tentative d'empoisonnement du héros par sa mère – laquelle s'oppose à son désir de conquérir la princesse pour l'épouser –, ou comme ultime recours lorsque le jeu des questions et contre-questions se révèle sans issue. Ces récits racontent l'impossibilité d'un échange langagier loyal, franc, sans arrière-pensée, entre partenaires matrimoniaux, qui tentent d'interdire la réponse à la question posée (communication interrompue), ou qui ont une réponse toujours prête à la question posée (communication trop rapide). Ils racontent aussi le dénouement de cette

situation exaspérée, puisque le conte est un genre optimiste. Le tableau est cependant sombre, puisque ces altérations, ces falsifications de la communication risquent de déboucher sur la mort et non sur l'union matrimoniale, c'est-à-dire la vie, la continuité individuelle et collective.

- 9 Une partie de notre travail sur les héroïnes de contes a été présentée aux Journées d'études du Centre de recherche sur l'oralité (INaLCO), intitulée « Paroles interdites », 21-22 janvier 2002 et à Aix-en-Provence, le 27 février 2002 lors d'une journée intitulée « Héroïnes et genres collectifs », organisée par le TELEMME et le Groupe de recherches Femmes-Méditerranée.

Publications

- « Filles persécutées, filles mutilées, femmes bannies », dans *Les contes et la psychanalyse*, Colloque de Cerisy, sous la dir. de B. Lechevalier, G. Poulain et H. Sybertz, Paris, In Press, 2001, p. 85-94.
 - « Du catalogue à l'histoire cachée. À propos de la typologie Aarne-Thompson », *Cahiers de Littérature orale*, 50, 2001, p. 75-94.
-

INDEX

Thèmes : Anthropologie sociale, ethnographie et ethnologie